

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 21 août 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, tenue le mardi 21 août 2012 à 13 h 15, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de M. Pierre Laurencelle, maire de la municipalité des Escoumins et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Hugues Tremblay	Tadoussac
M.	Gilles Pineault	Sacré-Cœur
M ^{me}	France Dubé	Les Escoumins
M.	Donald Perron	Longue-Rive
M ^{me}	Marilyne Émond	Portneuf-sur-Mer
M ^{me}	Micheline Anctil	Forestville
M.	Jean-Roch Barbeau	Colombier

Assistent également à cette séance :

M.	Kévin Bédard	Directeur à l'aménagement du territoire
M ^{me}	Claudine Dufour	Secrétaire
M ^{me}	Audrey Fontaine	Agente de développement culturel
M.	William Lebel	Directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Pierre Laurencelle, préfet de comté, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2012-08-154

Adoption de l'ordre du jour

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Micheline Anctil, et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du préfet;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2012;
4. Aménagement du territoire :
 - 4.1. Programme mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II :
 - 4.1.1. Projets 2012-2013 – recommandation;
 - 4.2. Application des règlements d'urbanisme dans le TNO Lac-au-Brochet – nomination d'un inspecteur;
5. Programmes d'amélioration de l'habitat :
 - 5.1. Programmes RénoVillage et PRU – modification aux critères de priorisation des dossiers;
6. Développement culturel :
 - 6.1. Journée de réflexion sur l'avenir de nos églises;
 - 6.2. Politique d'acquisition d'œuvres d'art;
7. Gestion des matières résiduelles :
 - 7.1. Campagne de sensibilisation 2012;

8. Évaluation foncière – report du dépôt des rôles des municipalités de Sacré-Cœur et Colombier ainsi que du Territoire non organisé Lac-au-Brochet;
9. Développement économique :
 - 9.1. Entente MRC/CLD concernant le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat – autorisation;
 - 9.2. Contrat de diversification et de développement :
 - 9.2.1. Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) – acceptation de projets;
10. Assurance collective;
11. Ressources humaines :
 - 11.1. Poste aménagiste adjoint;
 - 11.2. Conseiller juridique – entente de service;
12. Correspondance;
13. Gestion financière :
 - 13.1. Dépôt du rapport des déboursés;
 - 13.2. Rapport financier au 31 juillet 2012;
 - 13.3. Demandes d'aide financière :
 - 13.3.1. Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan – tournoi de golf;
 - 13.3.2. Table bioalimentaire Côte-Nord – Forum bioalimentaire nord-côtier;
 - 13.4. Adhésions :
 - 13.4.1. Solidarité rurale du Québec;
 - 13.4.2. Corporation des services universitaires du Secteur Ouest de la Côte-Nord;
14. Affaires nouvelles :
 - 14.1. Un choix pour l'avenir;
15. Période de questions;
16. Fermeture de la séance;

QUE le point 14. « Affaires nouvelles » soit ouvert jusqu'à la fin de la séance.

RÉSOLUTION 2012-08-155

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2012

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, appuyé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2012 tel que transmis à tous les membres du Conseil par des copies certifiées conformes du secrétaire-trésorier;

QUE tous les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu lesdites copies et demandent la dispense de la lecture.

RÉSOLUTION 2012-08-156

PMVRMF Volet II – acceptation des projets pour la saison 2012-2013

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a signé avec la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (CRÉCN) une entente concernant la délégation de gestion du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II (PMVRMF) pour la saison 2012-2013 et que cette entente permet à la CRÉCN de s'associer les MRC dans la gestion du programme;

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a signé une entente de collaboration avec la CRÉCN pour la gestion du PMVRMF Volet II pour la saison 2012-2013;

ATTENDU QUE le Conseil, conformément aux dispositions de l'entente de collaboration 2012-2013, a mandaté le Comité multiressource de la MRC de La Haute-Côte-Nord pour agir à titre de Comité de sélection dans le cadre de l'application du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II (résolution n° 2012-06-133);

ATTENDU QUE les mandats du Comité de sélection consistaient à procéder à l'analyse des projets reçus suite à un appel de candidatures, à les prioriser et établir le montant de l'aide financière qui leur sera octroyée selon l'enveloppe réservée à la MRC;

ATTENDU QUE les recommandations du Comité de sélection doivent être entérinées par le Conseil de la MRC;

ATTENDU QUE le 7 août dernier, le Comité multiressource a analysé les 18 projets reçus, dont le montant demandé s'élevait à plus de 520 000 \$, et qu'il a établi le montant d'aide financière des projets qu'il a priorisés;

ATTENDU QUE le budget pour la saison 2012-2013 est de 352 661 \$, duquel la MRC se réserve une somme équivalente à 6.5 % pour la gestion du programme, et ce, conformément aux dispositions du protocole d'entente intervenu avec la CRÉCN;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord entérine la priorisation effectuée par le Comité multiressource dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II pour la saison 2012-2013, laquelle se définit comme suit :

**PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES
DU MILIEU FORESTIER – VOLET II – ANNÉE 2012-2013**

N° DU PROJET	PROMOTEUR	TITRE DU PROJET	AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE ACCORDÉE	LOCALITÉ
097-950-1201	Zec Nordique	Correction du détour Morin	21 641,00 \$	TNO Lac-au-Brochet
097-950-1202	Zec Iberville	Chemin contournement sur 1,3 km (900 m)	22 148,00 \$	TNO Lac-au-Brochet
097-950-1203	Zec Chauvin	Réparation du chemin et ponceaux Lac Périgny et Onésime	26 371,00 \$	Sacré-Coeur
097-950-1204	Municipalité Sacré-Coeur	Amélioration du chemin St-Pierre (3 km)	29 420,96 \$	Sacré-Coeur
097-950-1205	Association Lac Paul-Baie	Réfection du chemin du lac Paul-Baie	18 895,50 \$	Forestville
097-950-1206	Association Petit lac St-Onge	Réfection des ponceaux à l'émissaire du lac St-Onge	32 206,16 \$	Les Escoumins
097-950-1207	Boréal Loppet	Traverse de l'affluent du lac Harper	44 783,00 \$	Forestville
097-950-1208	Regroupement ruisseau Marcoux	Ponceaux du ruisseau Marcoux	32 526,27 \$	TNO Lac-au-Brochet
097-950-1210	Zec forestville	Réfection chemin secteur Nazaire – phase 1	36 632,00 \$	TNO Lac-au-Brochet
097-950-1212	Zec Iberville	Reconstruction du chemin du lac Vaillancourt	50 122,23 \$	TNO Lac-au-Brochet
097-950-1213	Zec Labrieville	Remplacement d'un ponceau au lac Cuddy	14 995,00 \$	TNO Lac-au-Brochet

N ^o DU PROJET	PROMOTEUR	TITRE DU PROJET	AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE ACCORDÉE	LOCALITÉ
097-950-1299	MRC HCN	Administration (6,5 %)	22 919,88 \$	
TOTAL :			352 661,00 \$	

QUE, dans l'éventualité où un des projets ci-dessus mentionnés ne se réaliserait pas, le Conseil recommande l'acceptation du projet n^o 097-950-1214 de la Zec de Labrieville « Remplacement d'un ponceau au lac Lowe »;

QUE M. Pierre Laurencelle, préfet de la MRC, ou M. William Lebel, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, soient et sont, par les présentes, autorisés à signer, pour et en son nom, les ententes de financement, y compris toute modification qu'ils jugeraient bon d'y apporter ainsi que tous les documents s'y rapportant, la MRC ratifiant, par les présentes, la signature de ses représentants et approuvant toute modification apportée aux ententes, comme susdit.

RÉSOLUTION 2012-08-157

Application des règlements d'urbanisme dans le TNO – désignation d'un inspecteur

ATTENDU QUE M. Daniel Leclerc, aménagiste adjoint, a quitté son emploi le 10 août 2012;

ATTENDU QUE la MRC se doit de désigner une personne afin d'assumer les responsabilités de M. Leclerc associées à l'inspection en bâtiment, l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement sur le territoire du TNO Lac-au-Brochet;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord nomme M. Samuel Aubin à titre d'inspecteur en bâtiment responsable de l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement sur le territoire du TNO Lac-au-Brochet;

QUE cette résolution abroge la résolution n^o 2011-02-022.

RÉSOLUTION 2012-08-158

Programmes RénoVillage et PRU – modification aux critères de priorisation

CONSIDÉRANT la résolution n^o 07-08-177 établissant les critères de priorisation applicables dans le cadre du programme RénoVillage;

CONSIDÉRANT la résolution n^o 2010-03-037 fixant à 75 000 \$ la valeur uniformisée maximale d'une résidence unifamiliale (excluant le terrain) admissible au Programme RénoVillage et au Programme de rénovation d'urgence (PRU);

CONSIDÉRANT les montants résiduels disponibles suite à l'appel de projets 2012;

CONSIDÉRANT le désir du Conseil d'investir la totalité de l'aide financière (250 000 \$) reçue de la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans le cadre du programme RénoVillage;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, appuyé par le conseiller de comté, Jean-Roch Barbeau, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil modifie, par la présente résolution :

1. la grille de priorisation des dossiers applicable dans le cadre du programme RénoVillage en haussant de 75 000 \$ à 90 000 \$ la valeur maximale admissible des résidences unifamiliales;
2. en haussant de 75 000 \$ à 90 000 \$ la valeur maximale admissible des résidences dans le cadre du Programme de réparation d'urgence (PRU);

QUE cette résolution modifie la résolution n° 07-08-177 et abroge la résolution n° 2010-03-037.

RÉSOLUTION 2012-08-159

Journée de réflexion sur l'avenir des églises de La Haute-Côte-Nord – financement du projet

CONSIDÉRANT QUE les fabriques font face, actuellement ou très bientôt, à des problèmes de financement à l'égard des coûts d'entretien, de chauffage et de réfection majeure des églises;

CONSIDÉRANT QUE les églises de La Haute-Côte-Nord sont majoritairement et principalement utilisées à des fins de culte religieux;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du plan d'action de la Politique culturelle, l'une des actions consiste à assurer un soutien aux fabriques locales et aux municipalités dans un processus d'ajout de nouvelles vocations aux églises et bâtiments en annexe;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de nouvelles vocations à une église est une question complexe et délicate demandant beaucoup de réflexion et d'information de plusieurs intervenants;

CONSIDÉRANT QU'une tournée des églises de la région est présentement effectuée par l'agente de développement culturel de la MRC afin de dresser un portrait physique et financier sommaire de la situation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE cette tournée confirme la nécessité de réaliser une journée de concertation pour une mobilisation de nos communautés sur l'avenir de nos églises;

CONSIDÉRANT QU'à la fin de cette journée, les participants devront convenir d'une structure de travail qui permettra de consolider la réflexion, de faciliter la prise de décision et la réalisation d'actions;

CONSIDÉRANT QUE pour rendre efficace le processus de recherche de solutions et pour sortir de cette journée avec des résultats concrets, l'organisation de cette journée doit compter sur l'expertise d'une firme spécialisée en accompagnement de groupes ou de collectivités dans des démarches de collaboration et de co-création qui permettent d'innover dans le but de résoudre des problèmes complexes, de faciliter la transformation et d'accélérer le processus de changement;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'une telle firme spécialisée ne peuvent être payés à même l'Entente de développement culturel;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Micheline Anctil, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil approuve le projet visant la réalisation d'une journée de réflexion sur l'avenir de nos églises, conditionnellement à une participation significative des conseils de fabriques de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

QUE le Conseil accepte de contribuer financièrement au projet à la hauteur de 1 620 \$, à même le budget de l'administration générale;

QUE le Conseil demande au CLD et à la SADC une contribution financière de 1 620 \$ chacun;

QUE le Conseil demande aux Caisses Desjardins une contribution financière de 1 000 \$;

QUE le Conseil autorise le directeur général à signer tout document relativement à la mise en œuvre de ce projet.

RÉSOLUTION 2012-08-160

Politique d'acquisition d'œuvres d'art 2012 – représentant du Conseil de la MRC

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a signé avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine une Entente de développement culturel pour la période 2009-2012;

CONSIDÉRANT QUE des sommes ont été prévues pour la mise en place d'une Politique d'acquisition d'œuvres d'art à même le budget de l'Entente de développement culturel et ce, pour chacune des années de l'entente;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a réitéré son désir de s'engager envers les artistes et les artisans du milieu en adoptant un projet de « Politique d'acquisition d'œuvres d'art – Version révisée – Mai 2012 » (résolution n° 2012-06-125);

CONSIDÉRANT QUE cette politique nécessite la formation d'un jury pour la sélection des œuvres;

CONSIDÉRANT QUE selon la « Version révisée – Mai 2012 » de cette Politique, le jury doit être formé du directeur général de la MRC, d'un représentant de la Commission des Arts et de la Culture, d'un membre du Conseil de la MRC et d'un intervenant externe spécialisé en arts visuels;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE M^{me} Micheline Anctil, mairesse de la Ville de Forestville, agisse à titre de représentante du Conseil de la MRC au sein du jury pour la sélection des œuvres de l'édition 2012 de la Politique d'acquisition d'œuvres d'art;

QUE le Conseil accepte d'assumer les frais liés aux travaux du Comité.

RÉSOLUTION 2012-08-161

Report du dépôt du rôle d'évaluation pour les municipalités de Sacré-Coeur, Colombier et du TNO Lac-au-Brochet

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord est l'organisme responsable de l'évaluation foncière pour les municipalités de son territoire régies par le *Code municipal*;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*, les rôles d'évaluation doivent être déposés avant le 15 septembre de chaque année;

ATTENDU la charge de travail importante pour réaliser l'équilibrage du rôle d'évaluation et de la nécessité d'assurer une validation complète de celui-ci avant son dépôt;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, conformément aux dispositions de l'article 71 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1), informe M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, qu'il reporte au 31 octobre 2012 la date du dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Sacré-Cœur, Colombier et du TNO Lac-au-Brochet.

RÉSOLUTION 2012-08-162

Développement et diversification économique – acceptation de projets

ATTENDU la signature en mai 2007 d'un Contrat de développement et de diversification entre la MRC et la ministre des Affaires municipales et des Régions;

ATTENDU QU'en 2009, la ministre a prolongé le Fonds de soutien aux territoires en difficulté, qui a été reconduit jusqu'à l'exercice 2012-2013, et que ce dernier s'inscrit dans le cadre du Contrat de développement et de diversification;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du contrat, la MRC peut, à même les montants disponibles, financer des projets;

ATTENDU QUE la MRC a créé le Comité de diversification et de développement qui a pour mandat, entre autres, de recommander les projets auprès du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord accepte les projets suivants, sur recommandation du Comité de développement et de diversification et conformément aux projets déposés, dans le cadre du Contrat de développement et diversification :

Promoteur(s)	Titre	Aide accordée
Explos-Nature	Plan marketing	23 077 \$
Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins	Projet de réfection du navire Héritage 1	75 000 \$
CRÉ Côte-Nord	FIBO Filière de la fibre boréale Côte-Nord	7 500 \$
Conseil québécois en horticulture/CEDFOB	Propagation en pépinière et essais de cultivars d'arbustes fruitiers	9 153 \$
Municipalités de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer et Colombier	Agent de développement – maintien	66 000 \$
Action chômage Haute-Côte-Nord	Réunion régionale de concertation	6 770 \$

QUE le Conseil autorise le préfet et/ou le directeur général à signer, pour et en son nom, tous les documents relatifs au cheminement et à la réalisation de ces projets.

RÉSOLUTION 2012-08-163

Assurance collective – mandat à l'UMQ

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente;

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord désire se joindre à ce regroupement;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'automne 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans;

QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1 % des primes totales versées par la municipalité.

RÉSOLUTION 2012-08-164

Relations de travail – entente de service pour conseiller juridique

ATTENDU QUE l'entente intervenue avec le cabinet d'avocats *Savard Nadeau* de Baie-Comeau (résolution 07-05-125) afin de retenir les services d'un avocat spécialisé en droit du travail dans le but d'appuyer le Conseil dans le renouvellement de la convention collective et en soutien juridique est arrivée à échéance en juin 2012;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite soutenir son directeur général et secrétaire-trésorier en regard du droit du travail et des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC La Haute-Côte-Nord autorise la signature d'une entente de service relative à toutes questions en droit du travail et ressources humaines

auprès de M^e Cynthia Labrie, du cabinet d'avocats *Nadeau Bhérier Labrie* de Baie-Comeau, pour un montant de 1 000 \$ pour les 12 prochains mois;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, est, par les présentes, autorisé à signer, pour et en son nom, cette entente, y compris toute modification qu'il jugerait bon d'y apporter ainsi que tous les documents s'y rapportant, la MRC ratifiant, par les présentes, la signature de son représentant et approuvant toute modification apportée aux ententes, comme susdit.

CORRESPONDANCE

INFORMATION GÉNÉRALE ET INVITATIONS

1. M. Patrick Hamelin, directeur général, CRÉ Côte-Nord

Il transmet de l'information sur le Fonds de développement régional (FDR) 2012-2013.

2. M. Patrick Hamelin, directeur général, CRÉ Côte-Nord

Invitation à participer aux travaux de la Table régionale sur les aires protégées.

3. M. Patrick Hamelin, directeur général, CRÉ Côte-Nord

Document résumant la proposition du comité avisier du Bureau de transition du Plan Nord.

4. M. Julien Boudreau, président, CRÉ Côte-Nord

Copie conforme d'une lettre adressée au ministre des Ressources naturelles et de la Faune traitant des ravages causés par l'épidémie de la tordeuse de bourgeon de l'épinette sur la Côte-Nord.

5. M^{me} Claire Bolduc, présidente, Solidarité rurale du Québec

Suite à la tournée de consultation, elle convie la MRC à trois forums, sur trois thèmes, afin de trouver des pistes de solutions porteuses d'avenir pour les communautés.

6. M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Il informe de l'ajout d'un nouveau volet dédié au Plan Nord au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

7. Direction générale des politiques, ministère de la Famille et des Aînés

Invitation à soumettre une demande dans le cadre du « Programme de soutien à des projets issus des communautés en matière de conciliation travail-famille – garde estivale et grands congés scolaires ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

8. M. Raynald Cloutier, directeur de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord

En réponse à la résolution n^o 2012-06-123, il confirme qu'une analyse du dossier sera réalisée de façon à identifier des avenues de solutions (dispositif de connaissance des collectivités).

9. M. James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Il donne des explications suite à la réception de la résolution 2012-06-139 (Capitale culturelle du Canada 2012).

DEMANDES D'APPUI

10. M. Guillaume Tremblay, président, Conseil central Côte-Nord CSN

Il sollicite l'appui de la MRC contre la réforme du régime d'assurance-emploi mise en avant par le gouvernement fédéral.

11. M. Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de Marguerite-D'Youville

Demande d'appui aux MRC du Québec relativement à l'application du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits électroniques et informatiques.

12. M. Gaétan Bernatchez, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC d'Avignon

Il sollicite l'appui de la MRC au sujet des frais exigibles pour la fourniture des rôles d'évaluation aux commissions scolaires.

RÉSOLUTION 2012-08-165

Table régionale sur les aires protégées – représentant de la MRC

ATTENDU la mise en place, par la CRÉ Côte-Nord, en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, d'une Table régionale sur les aires protégées;

ATTENDU QUE la CRÉ Côte-Nord invite la MRC de La Haute-Côte-Nord à participer aux travaux de cette Table qui aura pour mandat d'alimenter et orienter les travaux visant la désignation de ces territoires sur la Côte-Nord;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord désigne M. Donald Perron, maire de la municipalité de Longue-Rive, afin de le représenter au sein de la Table régionale sur les aires protégées.

RÉSOLUTION 2012-08-166

Assurance-emploi – appui au Conseil central Côte-Nord/CSN

ATTENDU QUE la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleuses et les travailleurs les plus précaires;

ATTENDU QUE cette réforme vise les prestataires dits « fréquents », c'est-à-dire les personnes qui ont présenté trois demandes de prestations et qui ont touché plus de 60 semaines de prestations au cours des cinq dernières années;

ATTENDU QUE le gouvernement exigera que ces chômeuses et ces chômeurs acceptent tout travail dans un rayon de 100 kilomètres de leur résidence à compter de la septième semaine de chômage à un salaire équivalent à 70 % de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences;

ATTENDU QUE cette mesure vise particulièrement les travailleurs saisonniers qui doivent recourir au régime année après année;

ATTENDU QUE d'autres changements pénaliseront particulièrement les prestataires des régions éloignées tout en alourdissant les procédures juridiques permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable;

ATTENDU QUE l'abolition des conseils arbitraux, des juges-arbitres et des mécanismes d'appel constitue un frein à l'accès à la justice;

ATTENDU QUE ces changements proposés représentent une menace pour les travailleurs de l'industrie de la construction et pour l'économie des régions, particulièrement les régions où le travail saisonnier est très important, par exemple celles qui vivent de la pêche, de la foresterie, du tourisme ou de l'agriculture;

ATTENDU QUE cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité, entre autres dans le secteur manufacturier;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord exige du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motifs valables les travailleuses et les travailleurs de la Côte-Nord;

QU'il exige du gouvernement fédéral d'être consulté sur toutes les réglementations qui pourraient avoir un impact pour les travailleuses et travailleurs de la Côte-Nord;

QUE copie de cette résolution soit également transmise au Conseil central Côte-Nord/CSN.

RÉSOLUTION 2012-08-167

Règlement sur la récupération et la valorisation de produits électroniques et informatiques par les entreprises – appui à la MRC de Marguerite-D'Youville

CONSIDÉRANT la résolution n° 2012-07-191 adoptée par la MRC de Marguerite-D'Youville concernant l'application du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits électroniques et informatique par les entreprises;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord partage les considérations formulées dans ladite résolution;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord informe M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qu'il appuie la résolution n° 2012-07-191 adoptée par la MRC de Marguerite-D'Youville pour les motifs évoqués dans ladite résolution;

QUE copie de cette résolution soit également transmise à la Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'à la MRC de Marguerite-D'Youville.

RÉSOLUTION 2012-08-168

Frais exigibles pour la fourniture des rôles d'évaluation aux commissions scolaires – appui à la MRC d'Avignon

CONSIDÉRANT la résolution n° CM-2012-06-12-102 adoptée par la MRC D'Avignon concernant les frais exigibles pour la fourniture des rôles d'évaluation aux commissions scolaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord partage les considérations formulées dans ladite résolution;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord informe M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, qu'il appuie la résolution n° CM-2012-06-12-102 adoptée par la MRC D'Avignon pour les motifs évoqués dans ladite résolution;

QUE copie de cette résolution soit également transmise à la Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'à la MRC D'Avignon.

RÉSOLUTION 2012-08-169

Rapport des déboursés effectués – approbation

CONSIDÉRANT QUE le Comité de vérification des déboursés s'est réuni avant cette séance afin de vérifier le rapport des déboursés effectués;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil accepte le rapport des déboursés effectués ci-dessous listés :

RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
6207	Transport des matières recyclables mai 2012	9 191,42 \$
6208	Collecte des matières recyclables mai 2012	71 950,70 \$
6209	Réclamation 3698	531,61 \$
6210	Réclamation 3699	430,29 \$
6211	Réclamation 3694	380,09 \$
6212	Réclamation 3697	302,03 \$
6213	Réclamation 3695	229,45 \$
6214	Réclamation 3693	1 113,38 \$
6215	Réclamation 3696	257,01 \$
6216	Réclamation 3691	529,77 \$
6217	Réclamation 3692	271,85 \$
6218	Résolution 2012-06-152	50,00 \$
6219	Résolution 2012-06-150	100,00 \$
6220	ATRM - membership 2012	312,73 \$
6221	Chambre commerce Forestville (conf. Schefferville 19 juin 2012)	25,00 \$
6222	Aqua-Urgence (formation secourisme)	255,24 \$
6223	Travaux réaménagement locaux MRC	28 685,00 \$
6224	Compte de dépenses 6074	863,21 \$
6225	Compte de dépenses 6066	259,70 \$
6226	Compte de dépenses 6058	36,00 \$
6227	Compte de dépenses 6071	226,80 \$
6228	Compte de dépenses 6056	247,02 \$
6229	Alimentation Tremblay Laurencelle (eau, lait, café, repas, etc.)	238,37 \$
6230	Ébénisterie A. Brisson (coupe et trim)	17,24 \$
6231	Les Éditions Yvon Blais (abonnement publication)	351,75 \$
6232	Élise Guignard CA inc. (vérification recyclage)	1 379,70 \$
6233	Orizon Mobile (temps d'antenne tél. satellite)	448,40 \$
6234	RGMRM (enfouissement et redevances mai 2012)	65 449,88 \$
6235	Tremblay Bois Mignault (honoraires professionnels)	304,28 \$
6236	UMQ (formation)	609,37 \$
6237	Ministre des Finances (V/taxes 2012)	20 156,12 \$
6238	André Tremblay (remb.frais ouverture dossier annulé)	29,89 \$
6239	Ministre des Finances (inscription Forum sécurité incendie)	50,00 \$

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
6240	Surveillance déchetterie Berg. + cellulaire (du 9 juin au 1 ^{er} juillet)	710,00 \$
6241	Assurance collective juillet 2012	4 261,76 \$
6242	RREMQ juin 2012	7 393,13 \$
6243	Réer Fondation juin 2012	904,60 \$
6244	Cotisations syndicales juin 2012	489,99 \$
6245	Comptes de dépenses 5989 et 5990	407,95 \$
6246	Compte de dépenses 6078	139,90 \$
6247	Compte de dépenses 6081	86,92 \$
6248	Entretien ménager centre administratif 7e versement	3 322,78 \$
6249	D.A.S. provinciales juin 2012	17 012,22 \$
6250	D.A.S. fédérales juin 2012	7 490,65 \$
6251	Financière Banque nationale (intérêt billet)	5 175,35 \$
6252	Entente développement culturel (dossier 2012-P-01)	500,00 \$
6253	Dominic Harvey (remb. taxes 2011 et 2012 payées en trop)	221,79 \$
6254	Compte de dépenses 6083	45,58 \$
6255	Compte de dépenses 5991	188,11 \$
6256	Mutations	141,00 \$
6257	Exploitation du centre de transbordement PSM juin 2012	7 768,50 \$
6258	SOPFIM - cotisation générale #2 2012	196,03 \$
6259	Station service Morin (essence)	45,03 \$
6260	Services Info-Comm - soutien technique juillet 2012	302,96 \$
6261	Produits sanitaires Lépine (fournitures)	201,16 \$
6262	Équipements GMM (entente photocopieurs)	129,23 \$
6263	Entente développement culturel (dossier 2012-P-05 - 1 ^{er} vers.)	588,00 \$
6264	Programme RVI (dossier F-7075396)	10 000,00 \$
6265	Collecte des matières recyclables juin 2012	71 950,70 \$
6266	Transport des matières recyclables juin 2012	8 170,15 \$
6267	FQM (messagerie juin 2012)	15,35 \$
6268	Programme RVI (dossier F-8002589)	10 000,00 \$
6269	Programme RVI (dossier F-8002542)	9 897,87 \$
6270	Pacte rural (dossier 2011-065 - dernier versement)	4 000,00 \$
6271	Pacte rural (dossier 2011-009 - dernier versement)	4 000,00 \$
6272	Pacte rural (dossier 2009-153 - dernier versement)	517,00 \$
6273	Pacte rural (dossier 2011-005 - dernier versement)	16 512,00 \$
6274	Pacte rural (dossier 2012-045 - 1 ^{er} versement)	35 000,00 \$
6275	Pacte rural (dossier 2011-119 - 1 ^{er} versement)	15 000,00 \$
6276	Compte de dépenses 6079	204,94 \$
6277	Compte de dépenses 6080	368,03 \$
6278	Compte de dépenses 6087	18,00 \$
6279	Compte de dépenses 6082	73,65 \$
6280	Compte de dépenses 6086	103,88 \$
6281	Compte de dépenses 6060	90,00 \$
6282	Municipalité de Tadoussac (frais repas et déplacement Forum sécurité incendie)	341,06 \$
6283	Alimentation Tremblay Laurencelle (eau, lait, café, repas, etc.)	99,26 \$
6284	Entretien plateforme élévatrice juillet 2012	168,00 \$
6285	ATRM - réseau d'accueil 2012-2013	2 000,00 \$
6286	Camil MotoSports (location VTT)	132,22 \$
6287	Déchetteries - location conteneurs et vidanges	5 651,03 \$
6288	Corporate Express (fournitures)	506,40 \$
6289	Dendrotik - matériel et équipements	184,82 \$
6290	Équipements GMM (entente photocopieurs)	227,43 \$
6291	Gauthier Transport (service de transport)	17,07 \$
6292	GFI Solutions PME	293,19 \$
6293	Journal Haute-Côte-Nord (avis public)	188,56 \$
6294	Chèque annulé	0,00 \$
6295	Nadeau Bhérier Labrie (honoraires professionnels)	4 033,13 \$
6296	Orizon Mobile (travaux nouveaux locaux)	647,21 \$
6297	Phoenix Services à l'environnement (collecte)	160,97 \$
6298	Publications gouvernementales (publications)	53,45 \$
6299	RGMRM (enfouissement et redevances juin 2012)	50 898,58 \$
6300	Rénovations JMBR inc. (matériel et équipement)	78,38 \$
6301	SOPFEU (cotisation supplémentaire #2 2012)	4 952,53 \$
6302	Ultramar (essence)	166,02 \$
6303	CLD (agente de développement rural 2012-2013)	27 603,00 \$

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
6304	Entente développement culturel (dossier 2012-P-07 - 1 ^{er} vers.)	1 600,00 \$
6305	Entente développement culturel (dossier 2012-P-08)	1 500,00 \$
6306	Surveillance déchetterie Berg. + cellulaire (du 7 au 29 juillet)	710,00 \$
6307	Comptes de dépenses 6059 et 6128	402,57 \$
6308	Compte de dépenses 6084	183,06 \$
6309	Compte de dépenses 6124	115,00 \$
6310	Comptes de dépenses 6088 et 6089	220,38 \$
6311	Compte de dépenses 6122	104,90 \$
6312	Compte de dépenses 6123	116,60 \$
6313	Compte de dépenses 6085	211,55 \$
6314	Publications CCH (abonnement publication)	421,05 \$
6315	RREMQ juillet 2012	7 014,60 \$
6316	Cotisations syndicales juillet 2012	510,39 \$
6317	Réer Fondation juillet 2012	904,60 \$
6318	Entretien ménager centre administratif 8 ^e versement	3 322,78 \$
6319	D.A.S. provinciales juillet 2012	14 961,77 \$
6320	D.A.S. fédérales juin 2012	6 387,91 \$
6321	Compte de dépenses 5966	173,84 \$
6322	Compte de dépenses 5957	45,58 \$
6323	Compte de dépenses 5967	49,82 \$
6324	Compte de dépenses 5958	45,58 \$
6325	Compte de dépenses 5960	49,82 \$
6326	Compte de dépenses 6120	211,38 \$
6327	Compte de dépenses 6133	80,56 \$
6328	CLD (subvention de base 2012-2013 - 1 ^{er} versement)	110 593,00 \$
6329	Assurance collective août 2012	4 548,62 \$
6330	Atelier Brisson Gagné (équipement camion)	480,00 \$
6331	Groupe CCL (papeterie)	951,99 \$
6332	PG Solutions (soutien technique)	1 517,68 \$
6333	Exploitation du centre de transbordement PSM juillet 2012	7 768,50 \$
6334	Pacte rural (dossier 2012-012 - 1 ^{er} versement)	2 500,00 \$
6335	Pacte rural (dossier 2012-062 - 1 ^{er} versement)	5 000,00 \$
6336	Pacte rural (dossier 2012-064 - 1 ^{er} versement)	6 000,00 \$
6337	Pacte rural (dossier 2012-067 - 1 ^{er} versement)	11 700,00 \$
6338	Pacte rural (dossier 2012-068 - 1 ^{er} versement)	8 800,00 \$
6339	Pacte rural (dossier 2012-075 - 1 ^{er} versement)	8 500,00 \$
6340	Station service Morin (pneus et essence)	1 123,62 \$
6341	Atelier Brisson Gagné (réparation camion)	175,01 \$
6342	Camil MotoSports (location VTT)	132,22 \$
6343	Services Info-Comm - soutien technique août 2012	302,96 \$
6344	ADGMRCQ (inscription colloque automne)	350,00 \$
6345	Mutations	93,00 \$
6346	Programme PAD (dossier P-0961391)	3 413,61 \$
6347	Programme PAD (dossier P-0961391)	4 723,63 \$
6348	Compte de dépenses 6121	255,49 \$
6349	Compte de dépenses 6137	144,00 \$
6350	Comptes de dépenses 6138 et 6132	531,43 \$
6351	Compte de dépenses 6142	157,70 \$
6352	DPOC (timbres)	1 379,70 \$
6353	Pacte rural (dossier 2012-035 - 1 ^{er} versement)	15 000,00 \$
6354	Travaux réaménagement locaux MRC	3 187,22 \$
6355	Électricité	1 360,64 \$
6356	Compte de dépenses 6143	168,26 \$
6357	Compte de dépenses 6125	162,00 \$
6358	Compte de dépenses 6140	249,14 \$
6359	Rénovations JMBR inc. (matériel et équipement)	306,61 \$
6360	Déchetteries - location conteneurs et vidanges	5 432,57 \$
6361	RGMRM (enfouissement et redevances juillet 2012)	58 144,35 \$
6362	Alimentation Tremblay Laurencelle (eau, lait, café, repas, etc.)	35,75 \$
6363	Journal Haute-Côte-Nord (avis publics)	588,72 \$
6364	Ultramar (essence)	341,20 \$
6365	Compte de dépenses 6129	236,22 \$
→	Visa (compte du 31 mai 2012) :	595,58 \$
→	Hydro-Québec (compte du 14 juin 2012) :	1 399,86 \$
→	Bell Canada (service téléphonique juin 2012) :	627,14 \$

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
→	Bell Mobilité (cellulaires juin 2012) :	165,63 \$
→	Visa (compte du 29 juin 2012) :	167,39 \$
→	Hydro-Québec (compte du 17 juillet 2012) :	1 479,31 \$
→	Visa (compte du 31 juillet 2012) :	206,15 \$
→	Paies et réer (20 juin au 15 août 2012) :	99 287,76 \$
→	Bell Mobilité (cellulaires juillet 2012) :	161,47 \$
→	Bell Canada (service téléphonique juillet 2012) :	697,71 \$
Total :		957 816,40 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, William Lebel, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, certifie solennellement que la MRC a les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses correspondant aux déboursés énumérés ci-dessus.

En foi de quoi, j'ai signé ce 21^e jour du mois d'août 2012.

William Lebel,
directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 2012-08-170

Solidarité rurale du Québec – adhésion 2012

Il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Micheline Anctil, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord accepte de renouveler son adhésion à Solidarité rurale du Québec pour l'année 2012 au montant de 250 \$.

RÉSOLUTION 2012-08-171

CSUSOCN – adhésion 2012

Il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil accepte de renouveler son adhésion à la Corporation des Services Universitaires du Secteur Ouest de la Côte-Nord (CSUSOCN) au montant de 300 \$.

RÉSOLUTION 2012-08-172

« Un choix pour l'avenir » – partenariat financier

CONSIDÉRANT QUE des intervenants de différentes organisations de La Haute-Côte-Nord se sont mobilisés pour mettre sur pied le projet « *Un choix pour l'avenir* » de façon à permettre aux jeunes de mieux connaître leur région et les perspectives d'avenir en matière d'emploi;

CONSIDÉRANT QUE cette activité consiste à offrir une journée de stage en entreprise à des jeunes de cinquième secondaire et du collégial;

CONSIDÉRANT QUE l'activité couvre le territoire de la Commission scolaire de l'Estuaire et que les jeunes de La Haute-Côte-Nord peuvent y participer;

CONSIDÉRANT QUE l'activité a essentiellement pour but de supporter les jeunes dans leur choix de carrière, de les encourager à demeurer dans la région et de leur faire connaître les possibilités de carrière au sein des entreprises;

POUR CES MOTIFS, Il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} France Dubé, appuyé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC accepte d'agir à titre de partenaire dans le projet « *Un choix pour l'avenir* » sur La Haute-Côte-Nord – Édition 2012 et accepte de participer financièrement en adhérant au plan de visibilité de catégorie « Argent » par le versement d'une somme de 500 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, William Lebel, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, certifie solennellement que la MRC a les fonds nécessaires pour couvrir tous les engagements mentionnés au présent procès-verbal.

En foi de quoi, j'ai signé ce 21^e jour du mois d'août 2012.

William Lebel,
directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 2012-08-173

Fermeture

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Micheline Anctil, et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la rencontre à 14 h 17.

PAR LES PRÉSENTES, JE, PIERRE LAURENCELLE, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Pierre Laurencelle
Préfet

William Lebel
Directeur général et
secrétaire-trésorier